

Questions orales

Au beau milieu d'un débat d'urgence à l'occasion de la présentation d'un projet de loi de retour au travail, hier, et du témoignage d'un ancien premier ministre devant un comité important de la Chambre, le gouvernement a déposé deux documents dans l'espoir, j'en suis persuadé, qu'ils passent totalement inaperçus; je veux parler d'une étude de la firme Price Waterhouse sur les activités du ministère de l'Expansion industrielle régionale et d'une étude interne.

Dans l'étude de la firme Price Waterhouse, on signale qu'on n'a pas accordé une très grande importance au contrôle financier au ministère. En fait, aucun rapport n'a été présenté avant le milieu de l'année 1986-1987. Lorsque cela a été fait, les renseignements au ministère étaient incomplets et contradictoires. Dans l'étude interne, aucune sonnette d'alarme n'a été déclenchée à l'époque, au ministère, et il a fallu attendre pour ce faire que le député de Yorkton—Melville fasse éclater le scandale au sujet d'un gaspillage de 100 millions de dollars.

Étant donné qu'on a la preuve évidente de l'incompétence totale du ministre d'alors en gestion, pourquoi au lieu de renvoyer ce ministre, lui a-t-on confié une nouvelle responsabilité à un ministère qui dépensera des millions de dollars de deniers publics?

M. Hnatyshyn: Vous faites erreur, Ed.

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je voudrais répondre à la question de mon collègue en lui précisant que dès que nous nous sommes aperçus que de graves problèmes se posaient au ministère, où les crédits étaient dépassés, le ministre d'alors et son sous-ministre ont immédiatement, comme il se devait, commandé ces deux études, l'une interne et l'autre, externe.

Ces études ont permis de relever les problèmes et de formuler un certain nombre de recommandations, afin de remédier à la situation. On est à donner suite à ces recommandations et on a retenu les services de la firme Price Waterhouse pour s'assurer qu'elles seront mises en oeuvre le plus rapidement possible. Le Conseil du Trésor a suivi la situation tout au cours de cette période et a agi aussi rapidement que possible, afin de corriger les lacunes qui existaient dans le fonctionnement du ministère. Je voudrais également ajouter que ces mesures ont été prises bien avant que des questions ne soient posées à la Chambre.

● (1130)

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement veut en faire accroire pas mal aux Canadiens. Je n'entrerai pas dans le détail, mais je voudrais poser une question au ministre qui parle au nom du premier ministre à cet égard.

On a prouvé hors de tout doute qu'il y a eu incompétence flagrante en matière de gestion et cela, non pas chez quelque petit commis dans un bureau éloigné, mais au plus haut échelon de la bureaucratie, ici même à Ottawa. Au lieu d'accepter comme il se doit la responsabilité ministérielle, pourquoi le gouvernement confie-t-il à un ministre qui aurait dû mais qui n'a pas su gérer son ministère un autre portefeuille ministériel

où il aura la responsabilité de dépenser encore des millions de dollars?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, dès que le ministre a été mis au courant des problèmes qui existaient dans son ministère, il a commandé deux études. Le Conseil du Trésor a été immédiatement informé et appelé à intervenir afin de pouvoir suivre la situation de près. Avant d'agir, nous tenions évidemment à savoir exactement ce qui se passait. Dès que nous l'avons su . . .

M. Broadbent: «Dès que nous l'avons su?»

M. de Cotret: Oui, dès que nous l'avons su, nous avons pris des mesures. Nous avons pris des mesures le 15 juillet puis le 30 juillet. Nous avons mis en place un nouveau système de contrôle et de gestion des finances du ministère.

Contrairement à ce que laisse entendre le député, je crois qu'en déposant les deux documents, le gouvernement prouve qu'il ne veut pas dissimuler les faits, mais bien les exposer entièrement. Les faits sont tous là. Les députés disposent de toute la documentation et nous sommes disposés à leur fournir tous les renseignements possibles sur la façon dont nous allons remédier à la situation.

LA QUESTION DES DÉPENSES DU MINISTÈRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre ne semble tenir aucun compte ni du rapport ni de ce que j'ai moi-même signalé. Il paraît que le ministre concerné n'a été saisi d'aucun rapport financier sur ce qui se passait pendant la moitié de l'exercice de 1986-1987. On avait donc tout lieu de croire qu'il avait son ministère bien en main et qu'il était parfaitement au courant de ce qui se passait.

Je pose ma question au ministre qui peut maintenant fort habilement répondre, et non pas à l'autre ministre une journée après le dépôt du rapport. Cela ne s'est pas fait par hasard.

Le gouvernement trouve-t-il normal qu'un ministre ne sache rien des dépenses de son propre ministère? Est-ce cela qu'il appelle de la bonne gestion? Ce n'est pas ce qu'en pensent les Canadiens.

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, deux choses méritent d'être signalées pour la gouverne du chef du nouveau parti démocratique. D'une part, il y a eu une lacune sur le plan du contrôle financier et nous l'avons reconnu. Les rapports en question l'indiquent clairement, mais il y a une bonne raison. Je ne dis pas que cette situation est excusable, mais qu'elle s'explique.

Ce ministère faisait état d'un excédent budgétaire de 30 p. 100 en 1982-1983, et de 24 p. 100 l'année suivante. Et pendant les deux années suivantes, ces excédents ont été de 20 et de 24 p. 100 respectivement. Puisque le MEIR n'épuisait jamais son budget, je présume que c'est ce qui explique cette absence de contrôle financier d'après ce qu'indique le rapport. Il était toujours en-deça de son budget.